DEPARTEMENT 2023-04-002

AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE **LELEX**

Nombre de membres

afférents au C.M : 08 en exercice : 08

qui ont pris part à la délibération : 06

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze avril, à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger GROSSIORD, Maire,

Date de convocation 06/04/2023

Etaient présents :

GROSGURIN Laurence, LEVRIER Patrick Adjoints

GABRIEL-ROBEZ Delphine, TREMBLAY Sacha, GROSGURIN Jean-pierre.

Date d'affichage 06/04/2023

Excusés : PERONNET Gilles pouvoir à GROSSIORD Roger

MERMET Jacques pouvoir à GROSGURIN Jean-Pierre

Elu secrétaire de séance : GABRIEL-ROBEZ Delphine

OBJET DE LA DELIBERATION: APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – COMMUNE –

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mr GROSSIORD Roger, Maire,

Après s'être fait représenter le budget primitif 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte adminsitratif, lequel peut se résumer ainsi :

Résultat de clôture FONCT 2022 : Résultat de clôture INV 2022 :		Excédent Déficit	345 329.23 € 104 190.75 €
Résultat clôture 2021	<i>-</i> 116 714.87 €	Résultat clôture 2021	387 109.65 €
Excédent Inv 2022	12 524.12 €	Excédent Fonct 2022	156 219.58 €
Recettes	383 117.40 €	Recettes	835 575.90 €
Dépenses	370 593.28 €	Dépenses	679 356.32 €
<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>	

Excédent global 2022

241 138.48 €

Restes à réaliser Investissement de 2022

Dépenses 159 750 € Recettes 185 716 €

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser;

ARRETE les résultats tels que résumés ci-dessus

VOTE

Conseillers présents : 05

(Mr le Maire a quitté la séance, n'a pas été compté pour le quorum et n'a pas pris part au vote)

conseillers représentés : 01

Ayant voté POUR 06

Ayant voté contre : 00 S'étant abstenu : 00

APPROUVE le compte administratif 2022

DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits non consommés ni reportés comme annulés,

FIXE l'excédent global du compte administratif 2022 à 241 138.48 €

Pour copie conforme, Le maire Roger GROSSIORD